

POUR FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
**CHANGEMENT D'ORDRE D'ENSEIGNEMENT À L'ÉCOLE
GABRIELLE-ROY À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

La Prairie, le 27 juin 2024 – C'est à la suite d'une consultation publique que les administrateurs du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) ont adopté, lors de la séance du conseil d'administration (CA) du 25 juin 2024, le changement à l'ordre d'enseignement de l'école Gabrielle-Roy.

Ainsi, à compter de l'année scolaire 2025-2026, l'école Gabrielle-Roy, actuellement dédiée aux élèves du 1^{er} cycle du secondaire, deviendra une école offrant l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Cette modification permettra de relocaliser dans un premier temps la clientèle et le personnel de l'école primaire Saint-Jude à Châteauguay, et ce, pour une période minimale de trois ans. Les élèves de 1^{re} et de 2^e secondaire du bassin actuel de l'école Gabrielle-Roy fréquenteront quant à eux, à compter de l'année 2025-2026, l'école Louis-Philippe-Paré, rejoignant les élèves de 3^e à 5^e secondaire du même secteur.

Cette décision résulte de la croissance démographique du secteur entraînant un besoin accru d'espace, et fait en sorte que nos écoles auront la capacité d'accueil nécessaire pour recevoir la clientèle prévue dans les prochaines années. De plus, le développement résidentiel à venir et la nécessité de reconstruire l'école Saint-Jude à Châteauguay intensifient ce manque d'espace au préscolaire et au primaire, d'où l'obligation de revoir la répartition des services éducatifs dans certaines écoles de ce secteur.

« Cette réorganisation témoigne de notre engagement à répondre aux besoins croissants d'espace, tout en soutenant la réussite éducative de nos élèves et en assurant le bien-être de notre personnel », a commenté madame Kathlyn Morel, directrice générale du CSSDGS, lors de la séance du CA.

En ce qui concerne plus précisément les modalités de relocalisation des élèves et du personnel de l'école Saint-Jude et l'intégration à l'école Louis-Philippe-Paré des élèves de 1^{re} et de 2^e secondaire du bassin de l'école Gabrielle-Roy, elles seront communiquées à l'automne, en prévision de l'année scolaire 2025-2026.

Le CSSDGS remercie tous les membres de la communauté scolaire, les parents et toutes les personnes intéressées qui ont participé à la consultation publique. Ces contributions sont essentielles dans un tel processus.

– 30 –

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca